

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

12 mai 2015

Association des Maires Ruraux de France (AMRF)

Guy CLUA, président Lot-et-Garonne

13 mai 2015

Logista France

Laurent BENDAVID, président

Pascal AGERON, directeur général

Fontem Ventures

Marc MICHELSEN, directeur Affaires Publiques

Bart MAAS, directeur commercial

Anne-Juliette ROHRBACH, Partner, g+france

Jeanne DROMARD, directrice conseil, g+france

26 mai 2015

La Française des Jeux (FDJ)

Stéphane PALLEZ, présidente

Patrick BUFFARD, directeur général adjoint

Christopher JONES, directeur des affaires publiques

Comité National Contre le Tabagisme (CNCT)

Yves MARTINET, président

Emmanuelle BEGUINOT, directrice

27 mai 2015

La Poste

Jacques SAVATIER, directeur général adjoint

Joëlle BONNEFON, déléguée aux relations parlementaires

Patrice IDIER, directeur de la clientèle particuliers et professionnels de la branche services courrier colis

François PAIN, directeur du développement commercial de la branche réseau

9 juin 2015

Association Les Droits des Non-fumeurs (DNF)

Gérard AUDUREAU, président

Stephen LEQUET, responsable relations institutionnelles

10 juin 2015

Pari Mutuel Urbain (PMU)

Xavier HURSTEL, président-directeur général

Michel ODDOS, directeur des réseaux commerciaux

Marie HENNESSY, responsable de la communication institutionnelle

Compte Nickel

Hugues LE BRET, créateur

30 juin 2015

Secrétariat d'État au Budget, auprès du ministre des Finances et des Comptes publics

Christian ECKERT, secrétaire d'État au Budget

Arnaud LUNEL, conseiller politique immobilière et jeux

Sébastien RABINEAU, conseiller parlementaire

1er juillet 2015

La Confédération des Buralistes de France

Pascal MONTREDON, président

Jean-Luc RENAUD, secrétaire général

Michel GUIFFES, trésorier

Jean-Paul VASLIN, directeur général

8 juillet 2015

Direction générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI)

Hélène CROCQUEVIEILLE, directrice générale

Corinne CLEOSTRATE, sous-directrice des Droits indirects

Jean-Paul BALZAMO, sous-directeur des Affaires juridiques, du contentieux, des contrôles et de la lutte contre la fraude

Laurence JACLARD, chargée de mission, relations institutionnelles

15 juillet 2015

Bureau des recettes fiscales de la direction de la sécurité sociale

Katarina MILETIC-LACROIX, cheffe du bureau

Bérénice RENARD, cheffe-adjointe

22 juillet 2015 :

Innovative - So Good

Cédric LACOUTURE, directeur général

Emmanuel MAIZIERE, directeur commercial

Seita, Imperial Tobacco

Axel GIETZ, directeur des affaires corporate Groupe

Eric SENSI-MINAUTIER, directeur des affaires corporate France

Clémence ROUQUETTE, responsable des relations institutionnelles

2 septembre 2015 :

Union Nationale des Diffuseurs de Presse (UNDP)

Daniel PANETTO, président national

Monsieur Philippe DI MARZIO, directeur général

ANNEXES

Évolution du marché du tabac par catégorie de produits en France / 1991 - 2014

Année	Ventes de cigarettes		Ventes de scaferlatis		Ventes de cigares et cigarillos	
	Volume, milliards d'unités	Valeur TTC, milliards d'euros	Volume, tonnes	Valeur TTC, millions d'euros	Volume, millions d'unités	Valeur TTC, millions d'euros
1991	97,1	6,42	4 905	154	1 473	286
1992	96,3	7,09	4 970	176	1 377	276
1993	93,6	8,07	5 534	235	1 369	274
1994	90,0	9,12	6 196	312	1 407	294
1995	88,3	9,73	6 444	351	1 460	309
1996	86,2	10,25	6 997	408	1 530	329
1997	83,0	10,63	7 315	461	1 571	350
1998	83,8	11,18	7 284	484	1 630	374
1999	83,7	11,71	7 386	532	1 671	394
2000	82,5	12,12	7 170	537	1 711	406
2001	83,5	12,89	7 086	557	1 729	432
2002	80,5	13,46	6 957	614	1 707	436
2003	69,7	13,20	6 995	721	1 730	447
2004	55,0	13,10	7 861	991	1 892	565
2005	54,8	13,06	7 782	1 026	1 848	556
2006	55,8	13,32	7 795	1 050	1 819	546
2007	55,0	13,42	7 706	1 067	1 692	516
2008	53,6	13,54	7 831	1 172	1 629	505
2009	55,0	13,99	7 772	1 225	1 578	497
2010	54,8	14,74	8 077	1 360	1 556	505
2011	54,1	15,40	8 380	1 527	1 505	505
2012	51,5	15,50	8 870	1 776	1 484	514
2013	47,5	15,30	9 049	2 007	1 422	509
2014	45,0	15,17	8 728	2 145	1 364	506

Exemple de courrier envoyé aux fabricants de tabac :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Frédéric Barbier
Député du Doubs
Conseiller départemental

Madame Soraya ZOUËIHID
Présidente
BRITISH AMERICAN TOBACCO France
29-31, rue de l'Abreuvoir
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex

A Paris, le 19 mai 2015

Objet : quantité de tabac livrée par votre groupe en Andorre

Madame ZOUËIHID,

En tant que responsable du groupe de travail sur l'avenir des buralistes français, je me permets de vous contacter afin d'attirer votre attention sur le trafic des produits du tabac.

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que 12% des 6 000 milliards de cigarettes commercialisées chaque année dans le monde font l'objet de commerce illicite. Les chiffres sont plus importants en France et en Europe, en raison des prix de vente plus élevés. On estime aujourd'hui que 25% du tabac consommé en France est acheté hors du réseau légal.

La lutte contre le tabac est non seulement un enjeu fondamental de santé publique, mais aussi un enjeu de finances publiques.

En effet, selon le rapport parlementaire d'information n°3786 « *sur les conséquences fiscales des ventes illicites de tabac* » présenté le 5 octobre 2011 par les députés Jean-Louis Dumont, Jean-Marie Binétruy et Thierry Lazaro, le manque à gagner pour la France est de l'ordre de 2,5 à 3 milliards d'euros par an, et ceci depuis près de 10 ans.

L'Organisation Mondiale de la Santé a cherché à montrer que les fabricants de tabac bénéficieraient du commerce parallèle. Elle part d'un double postulat. D'une part, la meilleure arme contre le tabagisme est le prix. D'autre part, les adolescents sont une des cibles privilégiées des fabricants de tabac car on sait qu'un jeune sur trois qui commence à fumer deviendra un adulte accro. Aussi, afin de pallier aux augmentations des taxes, notamment en France, les fabricants de tabacs participeraient au commerce parallèle pour faire circuler des cigarettes moins chères, donc attractives pour les adolescents.

Autre constat qui alimente mes interrogations : il semblerait que les cigarettes vendues hors réseau soient fabriquées dans les usines de tabac. Deux hypothèses peuvent être posées pour expliquer comment ces cigarettes se retrouvent hors réseau.

- Soit elles ont été vendues "légalement" par des cigarettiers à des intermédiaires installés dans des pays où les taxes sont extrêmement faibles, avant d'être acheminées dans les pays à forte fiscalité. Reste à savoir, par qui.
- Soit elles sont vendues par les cigarettiers eux-mêmes à ces pays à faibles fiscalité, afin d'alimenter les fumeurs et non-fumeurs (qui achètent, eux, pour revendre) dans des pays à fiscalité forte sur le tabac.

En déplacement à Andorre le 20 mai 2015, je m'interroge : quelle quantité de cigarettes et de tabac à rouler votre groupe livre-t-il chaque année en Andorre ?

Je vous remercie par avance des réponses que vous pourrez apporter et ce avant le 1^{er} juin.

Je vous prie de croire, Madame ZOUËIHID, en l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric Barbier